

Le tableau numérique interactif à l'école, des enjeux très spécifiques à Haïti

Josette Bruffaerts-Thomas

Résumé : Forte d'une expérience de près de six ans dans l'enseignement numérique en Haïti à l'école fondamentale, l'association Haïti Futur avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) a déployé le tableau numérique interactif (TNI) dans près de 200 écoles et a pu observer l'usage et l'intérêt que celui-ci suscite.

Cependant, il s'avère que le numérique répond à des besoins et à des publics très différents de ce que l'on rencontre dans les pays dits « développés ».

Nous proposons dans cet article de souligner dans un premier temps les différences de contexte puis, dans un deuxième temps, de décrire les différences dans les implémentations et les usages que cela provoque.



Rezime: Avèk apeprè sis ane eksperyans nan ansèyman nimerik nan lekòl fondamantal an Ayiti, asosyasyon Haïti Futur avèk Ministè Edikasyon Nasyonal epi Fòmasyon Pwofesyonèl (MENFP) mete yon tablo nimerik entèraktif (TNI an franse) nan apeprè 200 lekòl epi yo obsève izaj epi enterè li kreye.

Sepandan, sa ki rive, sèke sistèm nimerik la mache ak divès bezwen epi piblik ki trè diferan parapò ak sila yo nou kontre nan peyi yo rele peyi « devlope yo ».

Nan atik sa a, nou pwopoze, nan yon premye tan, pou siyale divès kontèks diferan yo, epi nan yon dezyèm tan, pou dekri divès diferans ki genyen nan enstalasyon yo epi izaj sa ka pwovoke.

1. COMPARAISON DES CONTEXTES HAÏTIENS ET DES PAYS INDUSTRIALISÉS: IMPACTS DE CES DIFFÉRENCES DE CONTEXTE

Le Tableau 1 permet de comparer les contextes éducatifs haïtiens et des pays industrialisés.

La question centrale en Haïti est la suivante: « Le numérique peut-il aider significativement des enseignants peu formés à enseigner à des classes surchargées? »

L'effet du numérique ne peut pas se réduire à donner des moyens supplémentaires à une minorité d'enseignants bien formés. Il doit apporter des réponses à la grande majorité des écoles et des élèves.

Les coûts que cette transition va engendrer seront-ils supportables et le rendement de l'investissement sera-t-il au rendez-vous?

1.1 L'électrification

Si le numérique ne peut pas se circonscrire à la petite minorité d'écoles disposant d'électricité de façon continue, il faut aborder la question de l'électrification. Les solutions d'électrification solaire sont très appropriées et leurs coûts baissent régulièrement. Les batteries au lithium permettent d'avoir des durées trois ou quatre fois plus longues que celles au plomb.

1.2 Internet

Pour les quelques années à venir, il est préférable d'avoir des solutions qui ne nécessitent pas Internet pour l'usage en classe. Toutes les ressources nécessaires pour l'enseignement

fondamental peuvent être stockées dans l'ordinateur sans nécessiter une connexion Internet.

1.3 Le matériel

Le matériel doit être robuste et ne demander que peu de maintenance. En cas de nécessité de réparation, celui-ci doit pouvoir être démontable et transportable facilement.

1.4 Les cours numériques

Les cours numériques mis au point doivent être complets et permettre de suivre l'ensemble du programme officiel. Contrairement aux pays dits « développés » où les ressources numériques sont des compléments aux cours, en Haïti, les cours numériques doivent guider les enseignants dans l'ensemble du cours, leur permettre, si nécessaire, de se former en même temps qu'ils enseignent.

La question n'est pas d'aider l'enseignant à créer ses cours, mais de lui fournir des cours réalisés et validés par le Ministère et qui seront utilisés dans l'ensemble du pays. Ceci nécessite un investissement important dans la qualité des cours interactifs mis à disposition.

1.5 Une formation intensive des enseignants

Si la plupart des pays ont sous-estimé l'effort de formation nécessaire pour l'enseignement numérique, en Haïti cet effort doit être encore plus important et couvrir trois champs:

- la formation technique aux outils, car pour de nombreux enseignants c'est la première fois qu'ils manipulent un ordinateur;

Tableau 1

	PAYS INDUSTRIALISÉS (EXEMPLE DE LA FRANCE)	HAÏTI
Infrastructures	Électricité disponible 24 heures sur 24 dans 100 % des écoles.	90 % des écoles rurales ne sont pas électrifiées. Celles qui le sont, le sont de façon aléatoire le plus souvent.
	Internet disponible sur tout le territoire avec des possibilités de débit important à coûts raisonnables.	Couverture du réseau encore très aléatoire et non fiable pour garantir des cours en ligne à toute heure de la journée à des prix accessibles.
	Prestataires de maintenance présents sur tout le territoire et pouvant se déplacer sur place dans les écoles.	Prestataires de maintenance concentrés dans les grandes villes. Il faut amener le matériel aux prestataires pour des raisons de coûts et de délai.
Les élèves	Les élèves sont généralement connectés et baignés dans un environnement numérique dans leur milieu familial.	L'école numérique est le seul accès au numérique pour la plupart des enfants.
Les enseignants	Chaque enseignant dispose d'un ordinateur personnel.	La plupart des enseignants ne disposent pas d'un ordinateur personnel.
	Les enseignants ont un niveau de qualification élevé (bac+5) y compris pour l'école primaire. Le mode d'enseignement prôné est interactif, basé sur l'expérimentation, la réflexion.	85 % des enseignants n'ont pas de formation à la pédagogie et n'ont pas terminé leurs études secondaires. Le mode d'enseignement majoritaire est descendant, basé sur la répétition et la mémorisation.
	Les classes primaires sont à effectif réduit (moins de 30 élèves)	Les classes peuvent être extrêmement surchargées (plus de 50 à 60 élèves)
Les parents d'élèves	Ils ont en général achevé des études primaires, secondaires ou supérieures.	Un pourcentage important est analphabète.
	Les coûts de scolarité sont quasiment gratuits pour leurs enfants.	80 % des écoles étant privées, la contribution des parents est importante et représente un pourcentage élevé de leurs revenus.
L'État et les collectivités territoriales	L'État consacre des moyens importants à l'éducation. Les collectivités territoriales (communes, départements ou régions) participent activement au financement des infrastructures.	Les collectivités territoriales ne participent pas à l'effort éducatif et l'État n'y participe que pour les écoles dites nationales. Ses moyens sont par ailleurs faibles et proportionnels à son produit intérieur brut.

- la formation pédagogique, car l'enjeu principal est de passer d'un enseignement « par la répétition » à un enseignement basé sur l'observation, la réflexion et l'action de l'élève au tableau ;
- la formation scolaire, car c'est l'occasion pour l'enseignant de maîtriser les matières qu'il enseigne (le créole, le français, les sciences, les mathématiques).

1.6 Des choix d'équipements économiques

Le coût des équipements ne peut se réduire au coût d'achat initial, mais doit intégrer la durée de vie et les coûts d'entretien, voire de remplacement. Cela nous amène à privilégier le TNI qui est un équipement collectif pouvant servir quel que soit le nombre d'enfants. Rien n'empêche d'étendre à ce dispositif collectif des équipements individuels (ex. : tablettes) à l'avenir, lorsque les coûts d'achat et de maintenance pourront le permettre.

2. CONCLUSION

En guise de complément, nous vous invitons à visionner la vidéo présentant le projet: La vraie révolution en Haïti , une éducation de qualité pour tous à <http://www.haiti-futur.com/film/education.mp4>

Pour résumer, voici, compte tenu de notre expérience, les six éléments indispensables à la réussite d'un programme d'éducation numérique en Haïti :

- Le choix d'un outil et d'une technologie simple, avec un bon rapport qualité/coût, robuste dont la maintenance de proximité est assurée.
- La création et/ou adaptation de contenus en créole et en français, visant la mise en œuvre des programmes officiels du Ministère de l'Éducation Nationale (MENFP) pour chaque classe et pas seulement de complément parascolaire,

comme pratiqué dans la plupart des pays où les enseignants ont le niveau pour créer leurs propres contenus.

- L'infrastructure électrique autonome, assurée par des panneaux solaires et des batteries de longue durée (12 à 13 ans).
- La formation et l'accompagnement des enseignants jusqu'à leur autonomie, tout au long de l'année dans leur salle de classe et pendant les congés scolaires aussi bien à la technique, qu'à la pédagogie et aux disciplines enseignées. Il n'y a pas de miracle technologique, mais un travail en profondeur et en continu pour maîtriser les compétences indispensables pour enseigner.

- La motivation et l'engagement des directeurs et directrices d'écoles à accompagner ce changement et à s'engager dans sa réussite par un management efficace tant des installations que du personnel enseignant. Et prenant systématiquement en compte, au départ, leur niveau actuel de compétences et des ressources budgétaires très limitées.
- La construction de partenariats politiques, opérationnels et financiers indispensables à l'efficacité et à la durabilité du système privilégiant un travail en synergie avec l'ensemble de la communauté éducative : secteurs public/privé/associatif/parents d'élèves/syndicats d'enseignants. ■

Josette Bruffaerts-Thomas a étudié à l'Institut National des Hautes Etudes Internationales (INAGHEI) en Haïti et à l'Institut International d'Administration Publique et à l'Université Paris XI. Elle a complété ses études avec un master en « Veille et Intelligence économique » du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) à Paris et un autre Master en « coaching et team-building » de l'Institut Transformance. Elle a mené une carrière d'enseignante, de consultante et de coach en Haïti et en France. Elle est PDG du cabinet de conseil Competitive Intelligence Management (CIM) à Paris et présidente-fondatrice de l'association Haïti Futur dédiée à l'éducation et à l'entrepreneuriat en Haïti. En Haïti, elle a travaillé au Ministère de l'Agriculture comme directrice des ressources humaines. Elle est membre de GRAHN France et du conseil d'administration du Collectif Haïti de France, regroupant 80 associations franco-haïtiennes. josette@haiti-futur.com



Ann mache men nan men

pou nou reyisi ansanm pou ayiti ka vance

Marchons ensemble

vers une réussite collective pour Haïti

L'Économie du savoir pour créer de la richesse pour tous

À travers ses différentes branches internationales et en Haïti, GRAHN-Monde lance une grande campagne de financement pour la construction du **Pôle d'Innovation du Grand Nord** et de sa **Cité du Savoir**.

Alors, où que vous soyez dans le monde, **donnez** pour doter Haïti d'un joyau qui propulsera le pays dans le 21^e siècle.

www.pigran.org